



■ module 3 : Exploitants et propriétaires

Formation ACTION 3 jours

Fiche technique

module 3

Public :

Propriétaires fonciers
Propriétaires forestiers
Exploitants agricoles

Méthode pédagogique

J1 : Exposés, Film
J2 : Visite de parcelles
J3 : , travail en sous groupes

Durée : 3 jours

8h30-12h30 / 14h00-17h30

Participants : 6 à 10

Formateurs :

Fabien LIAGRE
Yves BACHEVILLIER

Tarif : 2 500 €HT / formation

Hors frais de déplacements et défraiements

Contact :

Yolande LYFOUNG
04 66 56 85 47
lyfoung@agroof.net

Ce module est particulièrement destiné aux exploitants et propriétaires ayant un projet d'agroforesterie. A la fin de la formation, le projet est finalisé et son dossier est prêt à être déposé pour un éventuel financement.

Objectifs

Monter et valider son projet agroforestier de A à Z (accompagnement de projet individuel).

Contenu

Cette formation s'articule autour de 2 sessions espacées d'un laps de temps nécessaire à un travail d'approfondissement personnel.

Session 1 : 2 jours

- Rappels des principaux paramètres en prendre en compte (techniques, agronomiques, environnementaux, ...)
- Finaliser les objectifs
- Visite des parcelles.
- Aide à la décision sur le choix des parcelles, des essences, des écartements, des itinéraires techniques en fonction des objectifs recherchés
- Organisation du projet (Agenda, choix des plants, gestion du chantier de plantation.)
- Création de groupes de travail : Des groupes de travail sont constitués pour travailler sur des cas concrets de mise en place de systèmes agroforestiers.

Plusieurs semaines sont ainsi consacrées à ce travail d'élaboration pratique avec un rendu au groupe la session suivante (jour 3). Les formateurs se tiendront à la disposition des stagiaires durant cette période pour répondre aux éventuelles questions non abordées durant la formation.

Session 2 : 1 jour:

- Présentation par groupes du ou des projets.
- Travail en commun pour une validation concertée des projets sur le terrain.
- visite des parcelles retenues (*option*).
- Aspects pratiques concernant le suivi des dossiers.